





Gleis  
2

Personen mit  
Hilfsmiteln  
Personen mit  
Hilfsmiteln

# Sommaire

---

Un concept photographique signé Jo Bersier	4
Ein fotografisches Konzept von Jo Bersier	5
Notes liminaires	6
Vorbemerkung	6
Didier Castella, Président du Conseil d'administration de TPF	8
Serge Collaud, Directeur général de TPF	10
Didier Castella, Präsident des Verwaltungsrates TPF	12
Serge Collaud, Generaldirektor TPF	13
Les principales activités des TPF en 2025	14
TPF INFRA Comptes 2025	16
Principes régissant l'établissement des comptes annuels	22
Impressum	39

*En page de couverture: Sortir des champs battus, à Cressier.*

← *Colchiques dans la gare de Münchenwiler.*

## Un concept photographique signé Jo Bersier «Au rythme des saisons»

Jo Bersier réalise le concept photographique de ce rapport de gestion avec la volonté de rendre hommage aux Transports publics fribourgeois (TPF) qui, 365 jours par année, qu'il vente, qu'il neige, par temps de brouillard ou de canicule, œuvrent pour amener les voyageurs et voyageuses à bon port. Pour mettre en images cette ode au travail sans relâche des TPF, Jo Bersier opte en faveur du photomontage en diptyque. Il assemble deux clichés pris le même jour, dans la même zone géographique, afin d'établir un dialogue entre des éléments propres aux TPF – comme des membres du personnel, un train, un bus ou un bâtiment – et l'environnement, naturel ou urbain, dans lequel ils évoluent quotidiennement. Avec le logiciel Photoshop pour seul outil, Jo Bersier sélectionne, découpe, superpose et harmonise ce qui fait les activités des TPF avec tantôt une montagne ou un champ, tantôt une construction ou des personnes qui passaient par là, ce jour-là. L'ensemble obtenu est une invitation à dépasser le «premier coup d'œil» pour se plonger davantage dans la photographie, un peu à la manière d'un jeu des sept erreurs. L'objectif final étant de marquer la rétine avec des photomontages, au millimètre près, qui offrent un espace de réflexion, des moments d'étonnement ou encore des instants de poésie. Le tout, «au rythme des saisons».

Et la saisonnalité n'est pas qu'un concept photographique pour Jo Bersier. Cet habitant d'Aumont l'a faite sienne quand il n'était encore qu'un adolescent. Après avoir obtenu son certificat de fin d'études au cycle d'orientation d'Estavayer-le-Lac, il décroche un certificat fédéral de capacité (CFC) de forestier-bûcheron au terme de son

apprentissage réalisé pour le compte de la Cité à la Rose. C'est avec cette casquette qu'il a parcouru la Broye, chère à son cœur, treize ans durant. Puis, en 2015, il décide d'une reconversion professionnelle, de revenir à ses amours d'enfance, quand sa passion pour l'image refait surface. Il faut savoir que le petit Jo Bersier filmait déjà les alentours de la ferme familiale, à Cugy. Il traverse ainsi l'Atlantique pour aller étudier la photographie à Montréal, au Canada, pendant un an et demi. A son retour en Suisse en 2017, il officie en tant que photographe et réalisateur indépendant. Le quadragénaire évolue naturellement dans l'univers des entreprises dont il découvre les savoir-faire et livre, avec justesse, les histoires des êtres humains qu'il y rencontre.

Père de famille, le Broyard déborde d'énergie qu'il canalise, au gré des saisons, en gravissant des sommets ou en pratiquant la course à pied. Attentif au monde qui l'entoure, Jo Bersier choisit de mettre son coup d'œil au service de sociétés qui ont à cœur d'œuvrer pour laisser un environnement meilleur aux générations futures, comme le font les TPF.

► La mission acceptée par Jo Bersier, au Chalet du Soldat, au pied des Gastlosen: immortaliser les saisons des TPF.





## Ein fotografisches Konzept von Jo Bersier «Im Rhythmus der Jahreszeiten»

Das fotografische Konzept dieses Geschäftsberichts wurde von Jo Bersier ausgearbeitet. Er möchte damit die Arbeit der Freiburger Verkehrsbetriebe (TPF) würdigen: An 365 Tagen pro Jahr sorgen die TPF trotz Wind und Schnee, Nebel und Hitze dafür, dass die Reisenden sicher an ihr Ziel gelangen. Um diese Ode an die unermüdliche Arbeit der TPF in Bildern darzustellen, entscheidet sich Jo Bersier für eine Fotomontage als Diptychon. Dafür kombiniert er jeweils zwei Aufnahmen, die am selben Tag und in der gleichen Umgebung entstanden sind, um einen Dialog herzustellen zwischen den typischen Elementen der TPF – wie den Mitarbeitenden, einem Zug, einem Bus oder einem Gebäude – und der natürlichen oder städtischen Umgebung, in der sich die TPF täglich bewegen. Jo Bersier verwendet dabei lediglich die Software Photoshop: Er trifft eine Auswahl, schneidet aus, überlagert und bringt das zusammen, was das Umfeld der TPF ausmacht – mal ein Berg oder ein Feld, mal ein Bauwerk oder Menschen, die an diesem Tag zufällig vorbeigehen. Sein Werk lädt dazu ein, genauer hinzusehen und tiefer in die Fotografie einzutauchen, ähnlich einem Suchspiel. So prägen sich die präzise austarierten Fotomontagen ins Gedächtnis ein und bieten Raum für Reflexion, Momente des Staunens oder sogar Augenblicke der Poesie. All dies «im Rhythmus der Jahreszeiten».

Für Jo Bersier ist der Wechsel der Jahreszeiten nicht einfach nur ein fotografisches Konzept, denn der Einwohner von Aumont war schon als Jugendlicher mitten im saisonalen Geschehen: Nach der Orientierungsschule in Estavayer-le-Lac und einer Ausbildung als Forstwart

mit eidgenössischem Fähigkeitszeugnis bei der Cité à la Rose durchquerte er in dieser Funktion während dreizehn Jahren die Broye, mit der er tief verwurzelt ist. Als seine Leidenschaft für das Bild wieder auflebte, besann er sich auf seine Lieblingsbeschäftigung als Kind. Also beschloss er im Jahr 2015, sich beruflich neu zu orientieren. Denn schon als kleiner Junge filmte Jo Bersier die Umgebung des Familienbauernhofs in Cugy. Für seine berufliche Neuorientierung überquerte er den Atlantik und studierte im kanadischen Montreal Fotografie. Seit seiner Rückkehr in die Schweiz im Jahr 2017 arbeitet er als freischaffender Fotograf und Filmemacher. Der Vierzigjährige bewegt sich mühelos in der Welt der Unternehmen, entdeckt ihr Know-how und erzählt die Geschichten der Menschen, denen er begegnet.

Der aus der Broye stammende Familienvater entlädt seine überschüssige Energie je nach Jahreszeit beim Bergsteigen oder mit Laufen. Als aufmerksamer Beobachter seiner Umwelt stellt er sein waches Auge am liebsten in den Dienst von Unternehmen, die künftigen Generationen eine bessere Umwelt hinterlassen möchten – wie die TPF.

## Notes liminaires

### TRANSPORTS PUBLICS FRIBOURGEOIS INFRASTRUCTURE (TPF INFRA) SA

Le présent rapport de gestion est destiné à l'Assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA du 29 mai 2026.

Ce document est un condensé du rapport de gestion de TPF Holding. Il expose des faits et des événements relatifs au groupe TPF, société mère de TPF INFRA.

Cette publication imprimée présente spécifiquement les comptes de Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA. Le sigle TPF représente les Transports publics fribourgeois dans leur ensemble..

---

## Vorbemerkung

### FREIBURGISCHE VERKEHRSBETRIEBE INFRASTRUKTUR (TPF INFRA) AG

Der vorliegende Geschäftsbericht ist für die Generalversammlung der Aktionärinnen und Aktionäre der Freiburgischen Verkehrsbetriebe Infrastruktur (TPF INFRA) AG vom 29. Mai 2026 bestimmt.

Dieses Dokument ist eine Zusammenfassung des Geschäftsberichts von TPF Holding. Es enthält Fakten und Ereignisse im Zusammenhang mit der TPF-Gruppe, der Muttergesellschaft von TPF INFRA.

Diese gedruckte Publikation enthält insbesondere die Jahresrechnung der Freiburgischen Verkehrsbetriebe Infrastruktur (TPF INFRA) AG. Die Abkürzung TPF steht für die Freiburger Verkehrsbetriebe als Ganzes.

---



Danger de mort  
ne pas  
toucher  
aux fils



## Le message du Président du CA de TPF

# Didier Castella

FRÉQUENTATION EN HAUSSE ET CONSOLIDATION FINANCIÈRE, L'ANNÉE 2025 EST RÉJOUISSANTE. DE QUOI VOIR L'AVENIR AVEC SÉRÉNITÉ MALGRÉ LES INCERTITUDES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE NOTRE MONDE.

La fréquentation est la véritable boussole de toute entreprise de transport. Quand la fréquentation va, tout va. Mettons des chiffres sur les mots: en 2025, la fréquentation du réseau TPF a atteint 39 513 389 voyageur-ses transporté-es. C'est 377 563 de plus que l'année précédente (0,96%). Une progression

qui eût été bien plus marquée sans le transfert de la ligne S40 (Fribourg – Romont) aux CFF. Ce sont ainsi près de 1,2 million de voyageur-ses qui ne sont plus comptabilisé-es par les TPF. Sans cela, la fréquentation aurait bondi de 4% ou 5%. Pas de doute: les transports publics séduisent toujours plus.

Porté par ce nouveau record, le quatrième d'affilée, le bilan financier est solide. Il affiche un résultat consolidé de CHF 4 310 107.-. On le doit essentiellement aux résultats de TPF TRAFIC, notre cœur d'activité. Si le secteur concessionné a particulièrement bien fonctionné, le secteur connexe est également à mettre à l'honneur. Coordonné par les TPF pour les CFF, le remplacement de trains par les bus entre Fribourg et Berne a été reconnu dans l'ensemble du pays comme un modèle de professionnalisme et d'efficacité. Près de 70 bus ont fait la navette entre Berne et Fribourg durant deux mois. Un ballet complexe et parfaitement orchestré.

Du côté de TPF IMMO, l'heure est toujours à de gros investissements. Après Bulle et Châtel-St-Denis, des immeubles sont sortis de terre à Estavayer. Tous ces édifices ont comme point commun d'être des lieux de vie parfaitement connectés aux transports publics. En 2025, avec un cash flow positif, la situation s'est sensiblement rapprochée des chiffres noirs, même si, comme prévu, un peu de temps sera encore nécessaire pour un résultat positif.

Il n'aura échappé à personne que la situation s'est tendue sur le front des finances publiques. Et ceci à tous les niveaux du fédéralisme. Les contingences

budgétaires touchent forcément un secteur subventionné comme les transports. Cela ne saurait détourner les TPF de leur cap.

Particulièrement tendue, la situation internationale ébranle certaines de nos certitudes. A l'inverse, elle nous conforte dans la nécessité de sortir de notre dépendance aux hydrocarbures. Décarboner l'ensemble de la flotte concessionnée des TPF est plus pertinent que jamais. Les autorités le demandent, le peuple le veut (votation cantonale du 3 mars 2024), l'environnement le réclame, la situation internationale l'impose.

J'aimerais remercier ici toutes et tous ceux qui permettent aux TPF de remplir leur mission: le Directeur général, la Direction, l'ensemble des collaborateur·rices des TPF, mes collègues du Conseil d'administration, nos actionnaires ainsi que nos commanditaires (Confédération, cantons, agglomérations et communes). Sans vous toutes et tous, le slogan des TPF – Développons ensemble notre mobilité – resterait une vaine promesse.

---



Le message du Directeur  
général de TPF\*

# Serge Collaud

EN 2025, NOUS AVONS EU LE PRIVILÈGE DE PRÉSENTER NOS ACTIVITÉS AU PUBLIC DANS LE CADRE DES 25 ANS DE LA CRÉATION DES TPF. TOUT EN NOUS METTANT EN ORDRE DE BATAILLE POUR RELEVER NOTRE DÉFI DU MOMENT: DÉCARBONER LA FLOTTE DE BUS.

L'année 2025 fut un grand voyage à travers le temps. Le 20 septembre, lors de la journée portes ouvertes organisée pour célébrer les 25 ans des TPF, nous nous sommes d'abord arrêtés sur le passé. Nous avons rendu hommage aux pionniers, à celles et ceux qui, depuis l'inauguration du premier

tronçon ferroviaire entre Romont et Bulle en 1868, ont œuvré au développement des transports publics. Que de chemin parcouru: 157 ans plus tard, les TPF déplacent plus de 39,5 millions de voyageur-ses. Un nouveau record!

Au-delà des chiffres et des bilans, tous réjouissants, j'aimerais m'attarder sur la dimension humaine de cette incroyable aventure. Le 20 septembre, j'ai vu dans les yeux de nos collaborateur-rices la fierté de présenter leurs activités. Et, dans ceux de nos visiteur-ses, la curiosité de découvrir notre fonctionnement.

En 2025, loin des regards, nous avons effectué plusieurs avancées capitales en termes de durabilité. Tout est prévu pour accueillir nos 24 nouveaux bus électriques à différents endroits du canton en décembre 2026. D'autres suivront. Nous avons également eu le plaisir d'introduire deux bus hybrides à pile à hydrogène sur notre réseau. Nous attendons avec impatience le résultat de ce projet pilote, avec l'ambition de disposer d'une alternative à la traction électrique unique. L'occasion de démontrer que l'esprit des pionniers souffle toujours sur les TPF.

Décarboner l'ensemble de notre flotte de bus ne se fera pas sans le soutien indéfectible de nos commanditaires, Confédération, cantons, communes et agglomérations. Nous pouvons déjà compter sur l'appui de la population qui, en 2024, a accepté une augmentation du capital-actions de 60 millions de francs à cet effet.

Il n'y a cependant pas eu que la décarbonation dans la vie des TPF. Renouvellement de la voie entre La Verrerie et Vaulruz-Sud, mise en place de l'horaire 2025 avec près de 60% de lignes modifiées, organisation de l'Apéritif du printemps de la CCIF, coordination du remplacement de trains par les bus entre Berne et Fribourg... En pages 14 et 15, vous découvrirez quelques-unes des activités phares des TPF lors de l'exercice écoulé.

Revenons à cette journée mémorable du 20 septembre: j'ai surtout vu que tout le monde regardait dans la même direction: collaborateur·rices, client·es, commanditaires, retraité·es! Merci à toutes et à tous de défendre la cause essentielle des transports publics.

Un merci particulier à mes 1504 collègues des TPF qui font vivre au quotidien nos valeurs – respect, efficacité, responsabilité, enthousiasme – avec tant d'engagement.

---

*\* est également administrateur président de TPF INFRA*



## Die Botschaft des Präsidenten des Verwaltungsrates TPF

# Didier Castella

HÖHERES FAHRGASTAUFKOMMEN UND FINANZIELLE KONSOLIDIERUNG: 2025 WAR EIN ERFREULICHES JAHR. DIE TPF BLICKEN SOMIT UNGEACHTET DER WIRTSCHAFTLICHEN UND SOZIALEN UNSICHERHEITEN UNSERER WELT GELASSEN IN DIE ZUKUNFT.

Die Anzahl Reisenden ist wie ein Kompass für ein Verkehrsunternehmen. Denn wenn die Frequentierung stimmt, läuft alles gut. Deshalb lohnt sich ein genauer Blick auf die Zahlen: Im Jahr 2025 wurden im TPF-Netz 39 513 389 Fahrgäste befördert. Das sind 377 563 mehr als im Vorjahr (0,96 Prozent). Ohne die Übertragung der Linie S40 (Freiburg-Romont) an die SBB wäre der Anstieg noch deutlich stärker ausgefallen.

Denn dies entspricht 1,2 Millionen Fahrgästen, die nicht mehr von den TPF erfasst werden. Ohne die Rückgabe der Linie wäre die Anzahl Reisenden um 4 oder 5 Prozent gestiegen. Eines steht fest: Der öV wird immer beliebter.

Gestützt auf diesen neuen Rekord – es ist der vierte in Folge – präsentiert das Unternehmen eine solide Bilanz. Das konsolidierte

Ergebnis beläuft sich auf CHF 4 310 107.–. Dies ist im Wesentlichen auf die Ergebnisse von TPF TRAFIC in unserem Kerngeschäft zurückzuführen. Die konzessionierten Linien haben besonders gut abgeschnitten, doch verdient auch der damit verbundene Bereich Anerkennung. Der von den TPF für die SBB koordinierte Bahnersatzverkehr zwischen Freiburg und Bern wurde landesweit als Vorbild für Professionalität und Effizienz anerkannt. Fast 70 Busse verkehrten zwei Monate lang zwischen Bern und Freiburg. Ein komplexer und fein orchestrierter Ablauf.

Bei TPF IMMO stehen weiterhin umfangreiche Investitionen auf dem Programm. Nach Bulle und Châtel-St-Denis sind nun auch in Estavayer neue Gebäude entstanden. All diesen Immobilien ist gemeinsam, dass sie Wohnorte sind, die perfekt an den öffentlichen Verkehr angebunden sind. Im Jahr 2025 bewegte sich die Lage dank eines positiven Cashflows deutlich in Richtung schwarzer Zahlen, auch wenn es wie erwartet noch etwas dauern wird, in die Gewinnzone zu gelangen.

Es wird niemandem entgangen sein, dass sich die Lage der öffentlichen Finanzen zugespitzt hat. Dies betrifft alle Ebenen des Föderalismus. Haushaltszwänge haben zwangsläufig

Auswirkungen auf einen subventionierten Sektor wie die Verkehrsbranche. Doch das bringt die TPF nicht von ihrem Kurs ab.

Einerseits rüttelt die besonders angespannte internationale Lage an einigen unserer Gewissheiten. Andererseits bestärkt sie uns auch in der Notwendigkeit, unsere Abhängigkeit von fossilen Brennstoffen zu überwinden. Die Dekarbonisierung der gesamten konzessionierten TPF-Flotte ist wichtiger denn je. Sie ist nicht nur eine Anforderung der Behörden, sondern der Wille des Volkes (kantonale Abstimmung vom 3. März 2024). Und auch die Umwelt und die internationale Lage lassen keine Zweifel an dieser Gewissheit.

An dieser Stelle möchte ich all jenen danken, die es den TPF ermöglichen, ihren Auftrag zu erfüllen: dem Generaldirektor, der Geschäftsleitung, allen Mitarbeitenden der TPF, meinen Kolleginnen und Kollegen im Verwaltungsrat, unseren Aktionären sowie den Bestellern – Bund, Kantone, Agglomerationen und Gemeinden. Ohne Sie alle bliebe das Motto der TPF – «Entwickeln wir gemeinsam unsere Mobilität» – ein leeres Versprechen.

## Die Botschaft des Generaldirektors TPF\*

# Serge Collaud

IM JAHR 2025 HATTEN WIR DAS PRIVILEG, IM RAHMEN DES 25-JÄHRIGEN JUBILÄUMS DER TPF UNSERE TÄTIGKEITEN DER ÖFFENTLICHKEIT VORZUSTELLEN. GLEICHZEITIG WAPPNETEN WIR UNS DAFÜR, DIE AKTUELLE HERAUSFORDERUNG ANZUPACKEN: DIE DEKARBONISIERUNG DER BUSFLOTTE.

Das Jahr 2025 war eine grosse Reise durch die Zeit. Am 20. September – anlässlich des Tages der offenen Tür zur Feier des 25-jährigen Bestehens der TPF – blickten wir zuerst in die Vergangenheit. Wir zollten den Pionieren unsere Anerkennung: all jenen, die seit der Einweihung der ersten Eisenbahnstrecke zwischen Romont und Bulle im Jahr 1868 an der Entwicklung des

öffentlichen Verkehrs mitwirkten. Was für ein langer Weg: 157 Jahre später befördern die TPF mehr als 39,5 Millionen Fahrgäste. Ein neuer Rekord!

Doch über die Zahlen und Bilanzen hinaus – die alle erfreulich sind – möchte ich mich auf den menschlichen Aspekt dieses unglaublichen Abenteuers konzentrieren.

Am 20. September sah ich in den Augen unserer Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter den Stolz, ihre Tätigkeiten zu präsentieren. Und in den Augen der Besucherinnen und Besucher die Neugier, unsere Arbeitsweise kennenzulernen.

Im Jahr 2025 erzielten wir, fernab der Öffentlichkeit, mehrere entscheidende Fortschritte in Sachen Nachhaltigkeit. Alles ist vorbereitet, um im Dezember 2026 unsere 24 neuen Elektrobusse an verschiedenen Standorten im Kanton in Betrieb zu nehmen. Weitere werden folgen. Wir hatten zudem das Vergnügen, zwei Hybridbusse mit Wasserstoffzellen in unser Verkehrsnetz aufzunehmen. Wir warten gespannt auf das Ergebnis dieses Pilotprojekts. Ziel ist es, eine Alternative zum reinen Elektroantrieb zu schaffen. Für uns ist das eine Gelegenheit, zu zeigen, dass der Pioniergeist bei den TPF nach wie vor lebendig ist.

Die Dekarbonisierung unserer gesamten Busflotte wird nicht ohne die andauernde Unterstützung unserer Auftraggeber – Bund, Kantone, Gemeinden und Agglomerationen – möglich sein. Wir können bereits auf die Unterstützung der Bevölkerung zählen, die 2024 zu diesem Zweck einer Kapitalerhöhung

um 60 Millionen Franken zustimmte. Die Dekarbonisierung war jedoch nicht das einzige Thema der TPF. Weiter beschäftigten uns: die Erneuerung der Gleise zwischen La Verrerie und Vaulruz-Sud, die Einführung des Fahrplans 2025 mit fast 60 Prozent geänderten Linien, die Organisation des Frühlingsapéros der HIKF, die Koordination des Zegersatzverkehrs mit Bussen zwischen Bern und Freiburg ... Auf den Seiten 14 und 15 finden Sie einige der wichtigsten Aktivitäten der TPF im vergangenen Geschäftsjahr.

An diesem denkwürdigen Tag, dem 20. September, sah ich vor allem, dass alle in die gleiche Richtung blickten: Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter, Kundinnen und Kunden, Auftraggeberinnen und Auftraggeber, Rentnerinnen und Rentner. Ein Dankeschön geht an alle, die sich für die wichtige Sache des öffentlichen Verkehrs einsetzen.

Ein besonderer Dank gilt meinen 1504 Kolleginnen und Kollegen bei den TPF, die unsere Werte – Respekt, Effizienz, Verantwortung, Begeisterung – Tag für Tag mit so viel Engagement leben.

\* ist auch Präsident des Verwaltungsrates TPF INFRA

2025

07  
février

UNE NOUVELLE  
CONVENTION  
COLLECTIVE DE  
TRAVAIL EST SOUS TOIT

24  
mars

LE CENTRE TPF  
ACCUEILLE LES  
INVITÉ·ES DE  
LA CHAMBRE  
FRIBOURGEOISE  
DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE

13  
juin

UN *CHOCOLAT EXPRESS*  
MINIATURE SILLONNE  
LES VOIES DU SWISS  
VAPEUR PARC

21  
mars

FEU VERT À LA  
POSE DE SEMELLES  
HYBRIDES SOUS RAIL  
ENTRE PLANCHY ET  
BROC-CHOCOLATERIE

02  
juin

DE NOUVEAUX  
RAILS POUR LES  
TRAINS CIRCULANT  
ENTRE LA VERRERIE  
ET VAULRUZ-SUD

10  
juin

BLAISE MOREL  
REPRÉSENTE  
LE PERSONNEL  
AU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
DES TPF

27  
juin

LES TPF  
COORDONNENT  
LE REMPLACEMENT  
DE TRAINS ENTRE  
FRIBOURG ET BERNE

01  
juillet

NOUVELLES ARRIVÉES  
À LA DIRECTION  
GÉNÉRALE ET À LA  
DIRECTION GÉNÉRALE  
ÉLARGIE

05  
septembre

LE RÉAMÉNAGEMENT  
DE LA GARE DE  
CRESSIER EST MIS  
À L'ENQUÊTE

03  
novembre

SIGNATURE DE LA  
CONVENTION DE  
PRESTATIONS ENTRE  
TPF INFRA ET L'OFFICE  
FÉDÉRAL DES TRANSPORTS

07  
novembre

MISE À L'ENQUÊTE DE  
LA NOUVELLE GARE DE  
VILLARS-SOUS-MONT

14  
décembre

ENTRÉE EN VIGUEUR  
DE L'HORAIRE 2026



11  
août

DEUX VÉHICULES  
FONCTIONNANT À  
L'HYDROGÈNE SONT  
INTRODUITS SUR LE  
RÉSEAU TPF

19-20  
septembre

LES TPF SOUFFLENT  
LEURS 25 BOUGIES

04  
novembre

LA PROPRIÉTÉ DU  
TERRAIN DES TACONNETS  
EST TRANSFÉRÉE  
À LA COSAHL

12  
décembre

INAUGURATION  
DE LA NOUVELLE  
GARE POUR LES  
BUS RÉGIONAUX  
À BULLE

31  
décembre

FRÉQUENTATION  
RECORD:  
39 513 389  
VOYAGEUR·SES



*Filer sur les rails, direction Neuchâtel.*

**BILAN AU 31 DECEMBRE**

En milliers de CHF

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>	<b>PASSIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>				<b>DETTES A COURT TERME</b>			
Liquidités		816	8 588	Dettes résultant livraisons et prestations	6	8 102	13 539
Créances résultant livraisons et prestations	1	3 569	4 135	Autres dettes à court terme		22	37
Autres créances à court terme	2	720	755	Comptes de régularisation passif	7	2 461	9 299
Stocks		2 140	2 194			<b>10 585</b>	<b>22 876</b>
Comptes de régularisation actif	3	750	515				
		<b>7 994</b>	<b>16 187</b>	<b>DETTES A LONG TERME</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>				Autres dettes à long terme			
Immobilisations financières		15	15		8	576 377	559 297
Immobilisations corporelles	4	583 128	565 366			<b>576 377</b>	<b>559 297</b>
Immobilisations incorporelles	4	196	178	<b>FONDS PROPRES</b>			
Immobilisations en cours et pièces de réserve	4 & 5	70 462	75 736	Capital-actions		68 730	68 730
		<b>653 801</b>	<b>641 294</b>	Réserves provenant de bénéfices cumulés		6 579	7 954
				Résultat de l'exercice		-476	-1 375
						<b>74 833</b>	<b>75 309</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>661 795</b>	<b>657 481</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>661 795</b>	<b>657 481</b>

**ATTENTION**

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

En milliers de CHF

PRODUITS D'EXPLOITATION				RESULTAT FINANCIER			
	Notes	2025	2024		Notes	2025	2024
Indemnités / Subventions	9	42 903	32 546	Frais bancaires et CCP		-1	-1
Chiffre d'affaires ventes et prestations	10	9 574	9 103	Produits financiers		-1	14
Autres produits	11	12 644	13 432	Différences de change		-73	-6
		<b>65 121</b>	<b>55 082</b>			<b>-75</b>	<b>7</b>
CHARGES D'EXPLOITATION				RESULTAT ORDINAIRE			
						<b>-869</b>	<b>-283</b>
Charges de matière, marchandises et consommables	12	-3 681	-3 775	Charges extraordinaires, hors exploitation/période	15	-40	-1 195
Charges de personnel	13	-19 550	-18 482	Produits extraordinaires, hors exploitation/période	16	434	102
Autres charges d'exploitation	14	-20 008	-15 181			<b>393</b>	<b>-1 093</b>
		<b>-43 239</b>	<b>-37 438</b>				
AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEURS IMMOBILISATIONS				RESULTAT DE L'EXERCICE			
						<b>-476</b>	<b>-1 375</b>
Amortissements et ajustements de valeur corporels		-22 547	-17 835				
Amortissements et ajustements de valeur incorporels		-141	-101				
Ventes d'actifs immobilisés		12	3				
		<b>-22 676</b>	<b>-17 933</b>				
RESULTAT D'EXPLOITATION		<b>-794</b>	<b>-289</b>				

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers de CHF

	2025	2024		2025	2024
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-476</b>	<b>-1 375</b>	<b>Justification:</b>		
Prestations de la Confédération liées aux amortissements de l'infrastructure	-28 255	-20 288	Etat des liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier (dont KCHF 1'840 sur le compte réservé pour les investissements)	8 588	5 428
Amortissements de l'actif immobilisé	22 688	18 032	Etat des liquidités au 31 décembre (dont KCHF 285 sur le compte réservé pour les investissements)	816	8 588
Produit sur vente d'immobilisations	-12	-3			
(Augmentation)/Diminution des créances résultant de livraisons et prestations	566	-1 210	<b>VARIATION DES LIQUIDITES</b>	<b>-7 773</b>	<b>3 161</b>
(Augmentation)/Diminution des autres créances à court terme	35	973			
(Augmentation)/Diminution des stocks	34	54			
(Augmentation)/Diminution des comptes de régularisation actif	-235	549			
Augmentation/(Diminution) des dettes résultant de livraisons et prestations	-551	2 428			
Augmentation/(Diminution) des autres dettes à court terme	-37	26			
Augmentation/(Diminution) des comptes de régularisation passif	-6 839	6 836			
<b>Entrée/(sortie) de liquidités provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>-13 082</b>	<b>6 022</b>			
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations	-40 060	-40 191			
Paiements provenant de désinvestissements (vente) d'immobilisations	12	-93			
Financement de l'infrastructure ferroviaire via les contributions à fonds perdu de la Confédération	28 255	20 288			
Financement de l'infrastructure ferroviaire via les prêts des pouvoirs publics	17 080	17 144			
<b>Entrée/(sortie) de liquidités provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>5 287</b>	<b>-2 852</b>			
Augmentation/(Diminution) des dettes financières à court terme	22	-9			
<b>Entrée/(sortie) de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>22</b>	<b>-9</b>			
<b>VARIATION NETTE DES LIQUIDITES</b>	<b>-7 773</b>	<b>3 161</b>			

## VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers de CHF

	Capital-actions	Réserves provenant de bénéfices cumulés	Total fonds propres
<b>ETAT AU 31.12.2023</b>	<b>68 730</b>	<b>7 955</b>	<b>76 684</b>
Résultat de l'exercice		-1 375	-1 375
<b>ETAT AU 31.12.2024</b>	<b>68 730</b>	<b>6 579</b>	<b>75 308</b>
Résultat de l'exercice		-476	-476
<b>ETAT AU 31.12.2025</b>	<b>68 730</b>	<b>6 103</b>	<b>74 833</b>

Le capital-actions est constitué de 68'730'000 actions nominatives de CHF 1.00.

<b>ACTIONNAIRES</b>	<b>2025</b>	<b>DETAIL DES RESERVES PROVENANT DE BENEFICES</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
Confédération	66,5%	Réserves 1ers transferts CO - Swiss Gaap RPC	284	284
Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA	33,5%	Réserves légales issues du bénéfice	15	15
		PP reporté art. 67 LCdF - Ch. Fer INFRA	6 280	7 655
		Résultat de l'exercice	-476	-1 375
		<b>TOTAL</b>	<b>6 103</b>	<b>6 579</b>



*Comme un Train Rétro lancé depuis Albeuve dans le vallon des Morteys d'aujourd'hui.*

# Principes régissant l'établissement des comptes annuels

## GENERALITES

Les comptes sont préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) et établis selon les normes Swiss GAAP RPC. L'intégralité du référentiel Swiss GAAP RPC est respecté. Le plan comptable suisse PME est en vigueur.

De plus, les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales spécifiques, notamment la loi sur les chemins de fer (LCdF) et l'ordonnance sur l'indemnisation et la présentation des comptes du transport régional de voyageurs (OITRV).

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

## LES PRINCIPES COMPTABLES SUIVANTS SONT APPLIQUES :

### Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. En ce qui concerne les risques de perte, les corrections de valeurs

nécessaires ont été déterminées selon des critères économiques et ont été portées en diminution de l'actif.

### Stocks

Les stocks sont subdivisés en pièces de consommation courante, d'échange, de réserve ou provenant d'une propre fabrication, ainsi que d'huile de chauffage.

Les stocks sont évalués au coût d'achat ou de production, net des escomptes obtenus. Le principe de la valeur la plus basse est appliqué. Des dépréciations sont comptabilisées en cas de stockage prolongé ou de baisse des possibilités d'utilisation. Les pièces de rechange stratégiques sont inscrites au bilan à leur coût d'achat ou de fabrication, sans dépréciation tant que leur utilisation future est probable.

### Immobilisations

Dès le 01.01.2017, l'indemnité pour les amortissements ordinaires planifiés versée par la Confédération est égalisée avec les amortissements réels. Le solde positif ou négatif est comptabilisé contre les contributions d'investissements.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec l'ordonnance sur l'indemnisation et la présentation des comptes du transport régional de voyageurs (OITRV) et sa directive, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

<b>Terrains non bâtis</b>	<b>0</b>
<b>Biens fonds</b>	<b>0</b>
<b>Parcours</b>	<b>de 1.5% à 3%</b>
<b>Bâtiments, quais</b>	<b>de 2% à 12.5%</b>
<b>Installations</b>	<b>de 3% à 10%</b>
<b>Véhicules ferroviaires</b>	<b>de 4% à 12.5%</b>
<b>Véhicules routiers</b>	<b>de 6% à 20%</b>
<b>Biens meubles</b>	<b>de 8% à 20%</b>

Les nouvelles immobilisations mises en service dès le 01.01.2021 ont été traitées selon les taux d'amortissements techniques, soit les RTE 29900 exigences minimales et les recommandations de la branche au sujet de la direction financière et contrôle de gestion de la convention de prestations éditée par l'Union des transports publics

(UTP) le 26.02.2019. Cette nouvelle norme technique a été adoptée par les entreprises d'infrastructure publique en vue d'établir le rapport sur l'état du réseau, selon les instructions transmises et approbation par l'Office fédéral des transports publics (OFT). Cette nouvelle norme est effective dès le 01.01.2021, or en accord avec l'OFT, TPF INFRA a décidé de les appliquer dès le 01.01.2020.

Dès lors, les taux d'amortissements appliqués pour ces nouvelles immobilisations sont les suivants :

<b>Terrains non bâtis</b>	<b>0</b>
<b>Biens fonds</b>	<b>0</b>
<b>Parcours</b>	<b>de 0.66% à 6.66%</b>
<b>Bâtiments, quais</b>	<b>de 1% à 10%</b>
<b>Installations</b>	<b>de 1.43% à 50%</b>
<b>Véhicules ferroviaires</b>	<b>de 2% à 10%</b>
<b>Véhicules routiers</b>	<b>de 2% à 20%</b>
<b>Biens meubles</b>	<b>de 5% à 50%</b>

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie.

Les immobilisations corporelles font

également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels informatiques. Les amortissements appliqués sont respectivement de 20%.

### **Autres dettes à long terme**

Il s'agit des contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la loi sur les chemins de fer (LCdF) et la loi sur le transport de voyageurs (LTV). Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions sont conditionnellement remboursables. Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les pouvoirs publics en fonction des possibilités des sociétés concernées (aucun remboursement n'est en cours actuellement).

### **Provisions**

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques.

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les provisions dites à court terme ont une durée allant jusqu'à 12 mois puis elles deviennent des provisions à long terme.

### **Propres prestations**

Les propres prestations reflètent les prestations fournies par les unités productives pour la réalisation d'immobilisations corporelles et incorporelles. Il s'agit principalement d'heures, de kilomètres et de m<sup>2</sup> qui sont valorisés au coût de production et sont imputés sur les diverses phases de projets.

### **Subventions d'exploitation**

Les subventions d'exploitation allouées par la Confédération sont comptabilisées selon le principe de réalisation. Elles sont enregistrées en produits de la période au cours de laquelle les prestations correspondantes sont fournies et les conditions d'octroi sont remplies.

Les contributions destinées à couvrir des déficits d'exploitation sont reconnues dès qu'un droit au versement existe et qu'elles peuvent être estimées de manière fiable.

### **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement (indemnités) sont comptabilisées séparément des immobilisations financées. Les immobilisations sont inscrites pour leur valeur brute et amorties sur leur durée d'utilisation économique. Les subventions (indemnités) correspondantes sont portées au passif et reprises au résultat de manière systématique sur la durée d'amortissement des actifs concernés.

### **Autres produits**

Les autres produits sont principalement composés de locations de sillons.

### **Impôts**

La société TPF INFRA est exonérée fiscalement selon l'art. 56 LIFD et l'art. 97 LICD.

### **Opérations hors bilan**

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan. Une provision est constituée lorsque des engagements conditionnels et d'autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan entraînent une sortie de fonds sans apport de fonds utilisable et que cette sortie de fonds est probable et estimable.

**DETAILS DES NOTES**

En milliers de CHF

<b>1 CREANCES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
Créances envers des clients tiers	1 526	1 264
Créances envers des entités du groupe	2 043	2 871
<b>TOTAL</b>	<b>3 569</b>	<b>4 135</b>
<b>2 AUTRES CREANCES A COURT TERME</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
Autres créances	20	6
Créances fiscales et droits de douane	700	749
<b>TOTAL</b>	<b>720</b>	<b>755</b>
<b>3 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
Marge de couverture à encaisser	106	285
Rétrocessions commissions courtage à encaisser	20	20
Électricité Planchy à encaisser	0	44
Location fibre optique à encaisser	0	2
Redevances Selecta (TPF TRAFIC) à encaisser	53	0
Sinistres à encaisser	11	0
Indemnité emprises terrain registre foncier de Châtel à encaisser	345	0
Autres charges payées d'avance et produits à recevoir	215	164
<b>TOTAL</b>	<b>750</b>	<b>515</b>

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>	<b>000</b> Bâtiments et terrains	<b>100</b> Ouvrages d'art*	<b>200</b> Voie ferrée	<b>300</b> Installations de courant de traction	<b>400</b> Installations de sécurité	<b>500</b> Installations à basse tension et de télécommunication	<b>600</b> Installations d'accueil	<b>700</b> Véhicules de l'infrastructure	<b>800</b> Moyens d'exploitation et divers	<b>Total</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.2023</b>	<b>45 005</b>	<b>63 090</b>	<b>251 741</b>	<b>79 602</b>	<b>96 475</b>	<b>22 773</b>	<b>89 732</b>	<b>9 699</b>	<b>8 905</b>	<b>667 021</b>
Entrées	2 911	7 328	15 086	4 097	9 397	13 365	8 609		193	60 987
Sorties	52							-65	-229	-241
Reclassifications										0
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.2024</b>	<b>47 969</b>	<b>70 418</b>	<b>266 826</b>	<b>83 699</b>	<b>105 873</b>	<b>36 137</b>	<b>98 340</b>	<b>9 635</b>	<b>8 870</b>	<b>727 767</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.2023</b>	<b>-6 158</b>	<b>-9 147</b>	<b>-49 245</b>	<b>-16 615</b>	<b>-31 156</b>	<b>-11 171</b>	<b>-11 076</b>	<b>-4 213</b>	<b>-5 785</b>	<b>-144 567</b>
Amortissements planifiés	-634	-870	-5 558	-1 507	-4 112	-2 586	-1 939	-336	-451	-17 994
Dépréciations d'actifs	96									96
Sorties	-52							65	229	241
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.2024</b>	<b>-6 747</b>	<b>-10 016</b>	<b>-54 804</b>	<b>-18 122</b>	<b>-35 269</b>	<b>-13 758</b>	<b>-13 015</b>	<b>-4 484</b>	<b>-6 008</b>	<b>-162 223</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.2023</b>	<b>38 848</b>	<b>53 943</b>	<b>202 495</b>	<b>62 987</b>	<b>65 319</b>	<b>11 601</b>	<b>78 656</b>	<b>5 487</b>	<b>3 119</b>	<b>522 454</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.2024</b>	<b>41 221</b>	<b>60 401</b>	<b>212 023</b>	<b>65 577</b>	<b>70 604</b>	<b>22 380</b>	<b>85 325</b>	<b>5 150</b>	<b>2 862</b>	<b>565 544</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.2024</b>	<b>47 969</b>	<b>70 418</b>	<b>266 826</b>	<b>83 699</b>	<b>105 873</b>	<b>36 137</b>	<b>98 340</b>	<b>9 635</b>	<b>8 870</b>	<b>727 767</b>
Entrées	265	12 089	11 606	2 168	5 568	3 786	1 600	1 665	1 699	40 447
Sorties				-5 485	-5 475	-1 609		-149	-936	-13 653
Reclassifications										0
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.2025</b>	<b>48 233</b>	<b>82 507</b>	<b>278 432</b>	<b>80 383</b>	<b>105 965</b>	<b>38 315</b>	<b>99 941</b>	<b>11 151</b>	<b>9 633</b>	<b>754 560</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.2024</b>	<b>-6 747</b>	<b>-10 016</b>	<b>-54 804</b>	<b>-18 122</b>	<b>-35 269</b>	<b>-13 758</b>	<b>-13 015</b>	<b>-4 484</b>	<b>-6 008</b>	<b>-162 223</b>
Amortissements planifiés	-635	-959	-5 554	-2 504	-5 812	-3 113	-1 985	-483	-722	-21 768
Dépréciations d'actifs				-242	-621	-4		-3	-28	-898
Sorties				5 485	5 475	1 609		149	936	13 653
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.2025</b>	<b>-7 382</b>	<b>-10 975</b>	<b>-60 358</b>	<b>-15 384</b>	<b>-36 227</b>	<b>-15 266</b>	<b>-15 000</b>	<b>-4 822</b>	<b>-5 822</b>	<b>-171 237</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.2024</b>	<b>41 221</b>	<b>60 401</b>	<b>212 023</b>	<b>65 577</b>	<b>70 604</b>	<b>22 380</b>	<b>85 325</b>	<b>5 150</b>	<b>2 862</b>	<b>565 544</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.2025</b>	<b>40 851</b>	<b>71 532</b>	<b>218 074</b>	<b>64 999</b>	<b>69 739</b>	<b>23 049</b>	<b>84 940</b>	<b>6 329</b>	<b>3 811</b>	<b>583 324</b>

\*Les ponts et tunnels sont regroupés sous la catégorie 100 ouvrages d'art.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles incluent des investissements non encore réglés à la date de clôture pour un montant de kCHF 3'730 (année précédente kCHF 8'616)

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>Pièces de réserve</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>Total</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.2023</b>	<b>664 645</b>	<b>95 016</b>	<b>11</b>	<b>2 376</b>	<b>762 048</b>
Entrées	60 987	-19 287			41 699
Sorties	-241				-241
Reclassifications					0
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.2024</b>	<b>725 391</b>	<b>75 729</b>	<b>11</b>	<b>2 376</b>	<b>803 507</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.2023</b>	<b>-142 470</b>	<b>0</b>	<b>-4</b>	<b>-2 097</b>	<b>-144 570</b>
Amortissements planifiés	-17 892		-1	-101	-17 995
Dépréciations d'actifs	96				96
Sorties	241				241
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.2024</b>	<b>-160 025</b>	<b>0</b>	<b>-4</b>	<b>-2 198</b>	<b>-162 227</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.2023</b>	<b>522 175</b>	<b>95 016</b>	<b>8</b>	<b>279</b>	<b>617 478</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.2024</b>	<b>565 366</b>	<b>75 729</b>	<b>7</b>	<b>178</b>	<b>641 279</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.2024</b>	<b>725 391</b>	<b>75 729</b>	<b>11</b>	<b>2 376</b>	<b>803 507</b>
Entrées	40 288	-5 272		159	35 174
Sorties	-13 584			-69	-13 653
Reclassifications					0
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.2025</b>	<b>752 094</b>	<b>70 457</b>	<b>11</b>	<b>2 466</b>	<b>825 028</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.2024</b>	<b>-160 025</b>	<b>0</b>	<b>-4</b>	<b>-2 198</b>	<b>-162 227</b>
Amortissements planifiés	-21 627		-1	-141	-21 769
Dépréciations d'actifs	-898				-898
Sorties	13 584			69	13 653
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.2025</b>	<b>-168 966</b>	<b>0</b>	<b>-5</b>	<b>-2 270</b>	<b>-171 242</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.2024</b>	<b>565 366</b>	<b>75 729</b>	<b>7</b>	<b>178</b>	<b>641 279</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.2025</b>	<b>583 128</b>	<b>70 457</b>	<b>6</b>	<b>196</b>	<b>653 786</b>

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>5 COMPTE DES INVESTISSEMENTS POUR LE SECTEUR INFRASTRUCTURE</b>	<b>000</b> Bâtiments et terrains	<b>100</b> Ouvrages d'art*	<b>200</b> Voie ferrée	<b>300</b> Installations de courant de traction	<b>400</b> Installations de sécurité	<b>500</b> Installations à basse tension et de télécom- munication	<b>600</b> Installations d'accueil	<b>700</b> Véhicules de l'infrastructure	<b>800</b> Moyens d'exploitation et divers	<b>Total</b>
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS AU 31.12.2023</b>	<b>11 722</b>	<b>12 391</b>	<b>14 231</b>	<b>6 647</b>	<b>17 074</b>	<b>18 370</b>	<b>1 387</b>	<b>703</b>	<b>12 492</b>	<b>95 016</b>
Factures de tiers	2 243	4 603	11 374	3 333	3 992	1 628	4 624	1 435	658	33 890
Prestations propres	292	1 347	3 632	809	872	541	1 258	32	677	9 462
Reclassements	452	2 151	3 586	1 135	1 518	965	1 580	62	-11 448	0
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS DE L'ANNEE</b>	<b>2 987</b>	<b>8 101</b>	<b>18 592</b>	<b>5 277</b>	<b>6 383</b>	<b>3 134</b>	<b>7 462</b>	<b>1 529</b>	<b>-10 113</b>	<b>43 352</b>
Compte de résultats (charge)	1 315	-63	165	195	171		-131	-5	5	1 652
Comptabilité des immobilisations (activation)	2 911	7 179	15 086	4 097	9 397	13 365	8 758		193	60 987
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS AU 31.12.2024</b>	<b>10 483</b>	<b>13 375</b>	<b>17 573</b>	<b>7 632</b>	<b>13 888</b>	<b>8 138</b>	<b>223</b>	<b>2 236</b>	<b>2 181</b>	<b>75 729</b>
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS AU 31.12.2024</b>	<b>10 483</b>	<b>13 375</b>	<b>17 573</b>	<b>7 632</b>	<b>13 888</b>	<b>8 138</b>	<b>223</b>	<b>2 236</b>	<b>2 181</b>	<b>75 729</b>
Factures de tiers	3 923	3 704	9 697	3 679	6 283	887	1 511	753	160	30 597
Prestations propres	800	1 628	3 358	938	967	447	535	15	416	9 104
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS DE L'ANNEE</b>	<b>4 724</b>	<b>5 333</b>	<b>13 055</b>	<b>4 617</b>	<b>7 249</b>	<b>1 334</b>	<b>2 046</b>	<b>768</b>	<b>577</b>	<b>39 701</b>
Compte de résultats (charge)	110	492	2 439	190	1 075	47	135		39	4 527
Comptabilité des immobilisations (activation)	265	12 089	11 606	2 168	5 568	3 786	1 600	1 665	1 699	40 447
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS AU 31.12.2025</b>	<b>14 832</b>	<b>6 127</b>	<b>16 582</b>	<b>9 891</b>	<b>14 494</b>	<b>5 639</b>	<b>534</b>	<b>1 338</b>	<b>1 019</b>	<b>70 457</b>

\*Les ponts et tunnels sont regroupés sous la catégorie 100 ouvrages d'art

**DETAILS DES NOTES**

En milliers de CHF

<b>6 DETTES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
Dettes envers des tiers	5 830	11 134
Dettes envers des entités du groupe	2 272	2 405
<b>TOTAL</b>	<b>8 102</b>	<b>13 539</b>

  

<b>7 COMPTES DE REGULARISATION PASSIF</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
Marchandises/prestations reçues et non facturées - prestations projets	28	32
Marchandises/prestations reçues et non facturées - prestations exploitation	188	364
Indemnités versées à TPF INFRA concernant TPF TRAFIC à rétrocéder	0	5 338
Correction des kwh sillons voie étroite en faveur de TPF TRAFIC	20	549
Correction énergie traction 2017-2023 en faveur de TPF TRAFIC	0	889
Marge de couverture à payer en faveur de TPF TRAFIC	37	38
Loyers G7 2025 à payer en faveur de TPF TRAFIC	311	0
Prestations en litige projet Châtel-Saint-Denis à payer	1 438	1 438
Charges de bâtiments/exploitation à payer à des tiers	0	2
Taxes sur plus-value immobilière à payer	0	107
Provision vacances et heures supplémentaires	440	541
<b>TOTAL</b>	<b>2 461</b>	<b>9 299</b>

**DETAILS DES NOTES**

En milliers de CHF

<b>8 AUTRES DETTES A LONG TERME</b>	<b>31.12.25</b>	<b>31.12.24</b>
Confédération 9ème convention 1985	1 080	1 080
Confédération 9ème crédit cadre 2007-2010	26 606	26 606
Confédération Infrastructure 2011-2012	15 981	15 981
Confédération convention de prestations 2013-2016	60 433	60 433
Canton de Fribourg convention de prestations 2013-2016	9 841	9 841
Confédération convention de prestations 2017-2020	225 045	225 045
Prêt Vuisternens-Romont PRODES CMOE	5 999	4 957
Confédération convention de prestations 2021-2024	194 196	194 196
Confédération convention de prestations 2025-2028	16 039	0
Conventions échange Canton de Fribourg / Confédération	21 156	21 156
<b>TOTAL</b>	<b>576 377</b>	<b>559 297</b>

Les autres dettes envers les cantons et la Confédération représentent des subventions conditionnellement remboursables.

**DETAILS DES NOTES**

En milliers de CHF

<b>9 INDEMNITES / SUBVENTIONS</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Indemnités d'exploitation Infra	14 653	11 861
Indemnités d'amortissements Infra	28 255	20 288
Contribution de tiers d'investissement	0	138
Subventions CMOE	-5	26
Contribution de tiers d'exploitation	0	233
<b>TOTAL</b>	<b>42 903</b>	<b>32 546</b>

  

<b>10 CHIFFRE D'AFFAIRES VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Autres produits de l'activité principale	8 453	8 074
Produits des biens loués	572	481
Autres ventes et prestations de services	519	577
Pertes sur clients, var. du du croire	30	-29
<b>TOTAL</b>	<b>9 574</b>	<b>9 103</b>

  

<b>11 AUTRES PRODUITS</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Prestations propres	9 104	9 462
Transactions avec des parties liées (groupe TPF)	2 937	3 779
Produits travaux divers facturés à des tiers	175	7
Produits accessoires	239	156
Indemnités reçues pour sinistres	189	28
<b>TOTAL</b>	<b>12 644</b>	<b>13 432</b>

## DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

<b>12 CHARGES DE MATIERES, MARCHANDISES ET CONSOMMABLES</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>14 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Charges matières ateliers, véhicules et installations	-1 061	-1 338	Charges des sociétés du groupe	-4 700	-4 313
Charges d'énergie pour l'exploitation	-2 624	-2 445	Charges de locaux	-286	-211
Variation des stocks	-1	5	Entretiens et réparations	-3 846	-2 712
Escomptes obtenus	4	4	Charges de véhicules et transport	-42	-17
<b>TOTAL</b>	<b>-3 681</b>	<b>-3 775</b>	Location de véhicules	-8	-202
			Assurances choses, droits, taxes et autorisations	-1 793	-1 564
<b>13 CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	Charges d'énergie et d'évacuation des déchets	-452	-520
Salaires	-15 219	-14 203	Charges d'administration	-501	-417
Prestations reçues assurances personnel	248	213	Charges informatiques	-940	-989
Allocations, gratifications et indemnités	-930	-847	Coûts non activables	-4 527	-1 801
Cotisations sociales AVS, AC, CAF	-1 357	-1 292	Charges des travaux facturés à des tiers	-9	-21
Assurances accident et pertes de gains	-357	-343	Charges accessoires	-903	0
Prévoyance professionnelle	-1 277	-1 220	Autres charges d'exploitation	-2 001	-2413
Autres charges du personnel	-658	-789	<b>TOTAL</b>	<b>-20 008</b>	<b>-15 181</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-19 550</b>	<b>-18 482</b>			

La société est affiliée auprès de COPRE dans le cadre de la loi sur la prévoyance professionnelle. Le taux de couverture est de 108.81% au 31.12.2025 (107.22% au 31.12.2024). La fondation de prévoyance n'est ni en excédent de couverture ni en découvert au 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024. Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur, en conséquence, la charge de prévoyance présentée ci-dessus n'a pas été influencée par une variation de réserve.

**DETAILS DES NOTES**

En milliers de CHF

<b>15 CHARGES EXTRAORDINAIRES &amp; HORS EXPLOITATION</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Charges concernant des exercices précédents	-40	-66
2017 à 2023 Correction énergie traction	0	-1 017
2020 à 2023 Rémunérations apprentis	0	-112
<b>TOTAL</b>	<b>-40</b>	<b>-1 195</b>

  

<b>16 PRODUITS EXTRAORDINAIRES &amp; HORS EXPLOITATION</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Produits concernant des exercices précédents	22	19
2021-2022 Correction tarif électricité incorrect	0	84
2021-2024 Remboursement indemnités contrats gares communes	350	0
2022 Selecta produits des consommations aux distributeurs	37	0
2020-2024 Remboursement primes assurances	25	0
<b>TOTAL</b>	<b>434</b>	<b>102</b>

## AUTRES INFORMATIONS

En CHF

### 17 PRINCIPES APPLIQUÉS EN MATIÈRE DE SUBVENTION

Les indemnités d'exploitation perçues sont entièrement comptabilisées dans le compte de résultat.

Les indemnités d'investissement perçues sont quant à elles comptabilisées dans le résultat en fonction des coûts effectifs des immobilisations (amortissements et coûts non activables) et le solde est reporté dans les autres dettes à long terme.

### 18 COMPTES D'INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURE

Valeur comptables investissements d'infrastructure  
(détail voir notes 4 & 5)

31.12.25

31.12.24

583 323 633

565 543 536

### 19 VALEURS D'ASSURANCES CHOSES ET RESPONSABILITE CIVILE

Immeubles  
Chemin de fer (y compris mobilier, installations et véhicules)  
Service des automobiles (y compris mobilier, installations et véhicules)  
Remorques travail TEUPEN

31.12.25

31.12.24

83 628 484

63 895 100

159 404 682

138 609 800

12 246 363

12 488 863

201 400

201 400

**TOTAL**

**255 480 929**

**215 195 163**

RC entreprise chemin de fer (infrastructure)  
RC flotte véhicules de service et machines de travail  
RC Maître ouvrage

100 000 000

100 000 000

105 000 000

105 000 000

20 000 000

20 000 000

### 20 MODIFICATIONS DURÉES DE VIE IMMOBILISATIONS

À partir de l'exercice 2025, la société a adapté les taux d'amortissement applicables à certaines catégories d'immobilisations corporelles afin de mieux refléter leur durée d'utilisation économique réelle. Les taux d'amortissement ont été augmentés pour tenir compte d'une durée de vie utile plus courte constatée.

Ce changement est appliqué prospectivement à partir de l'exercice 2025, il n'y a pas d'impact sur les comparatifs de l'exercice précédent. L'incidence du changement de méthode se monte à CHF 910'165.21, compensé par l'indemnité d'investissement du même montant.

## AUTRES INFORMATIONS

En CHF

### 21 ENGAGEMENTS HORS BILAN

	2025	2024
Actifs mis en gage	300 000	300 000
Engagement d'investissements	16 651 013	8 943 840

### 22 MODIFICATION DE LA PRÉSENTATION DES INFORMATIONS DE LA PÉRIODE PRÉCÉDENTE

La présentation du compte de résultat a été adapté au cours de l'exercice 2025. Certaines rubriques ont été regroupées afin d'améliorer la clarté et la lisibilité du compte de pertes et profits, tandis que les informations détaillées correspondantes sont désormais présentées dans les notes annexes. Dans ce contexte, certaines charges ont également été reclassées entre les rubriques du compte de résultat (principalement le reclassement des prestations de tiers vers les autres charges d'exploitation), lorsque cette présentation a été jugée plus appropriée au regard de la nature économique des charges. Afin de garantir la comparabilité des informations financières d'une période à l'autre, la présentation du compte de pertes et profits de l'exercice précédent a été adaptée de manière cohérente. Ces changements portent exclusivement sur la structure et la présentation des rubriques et n'ont aucun impact sur le résultat net, les capitaux propres, les flux de trésorerie ni sur les autres chiffres publiés.

### 23 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE LA CLOTURE

Tous les éléments significatifs connus lors de l'établissement des comptes ont été pris en considération. Aucun événement nouveau susceptible de modifier la situation financière de la société n'est intervenu jusqu'à l'approbation des comptes par le conseil d'administration.

### 24 APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFT

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'Office fédéral des transports (OFT) renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés. Conformément aux dispositions de l'OITRV relatives à la présentation des comptes ainsi qu'aux directives de l'OFT, les entreprises qui perçoivent des indemnités, contributions ou prêts de la Confédération, et dont les indemnités visées à l'art. 28 LTV et les indemnités et prêts fixés dans les conventions sur les prestations conformément à l'art. 51 LCdF dépassent au total un million de francs par an pour l'infrastructure, doivent commander chaque année un audit spécial.

Conformément à l'OITRV et aux prescriptions de l'OFT, les entreprises qui perçoivent des indemnités, des contributions ou des prêts de la Confédération et des cantons présentent à l'OFT et aux cantons concernés, les comptes annuels approuvés par l'assemblée générale et assortis de la déclaration du respect des principes du droit des subventions, pour la première fois avec les comptes annuels 2020. Le mandat supplémentaire de l'audit spécial des subventions a été effectué par l'organe de révision des TPF sur mandat du Conseil d'administration de la société TPF INFRA au même moment que la révision des comptes annuels afin d'exploiter les synergies existantes.

Le rapport de l'audit spécial des subventions a été porté à la connaissance du Conseil d'administration de la société TPF INFRA.

### 25 APPROBATION DES COMPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a entériné les comptes 2025 durant sa séance du 07.05.2026.

**PROPOSITION DE L'EMPLOI DU RESULTAT**

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'emploi suivant:

En CHF

<b>PERTE DE L'EXERCICE</b>	<b>-475 539</b>
Report des résultats reportés de l'exercice précédent	6 279 965
Attribution à la réserve selon art. 67 LCdF	-475 539
<b>RESULTATS REPORTES A NOUVEAU</b>	<b>5 804 426</b>



## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA, Givisiez

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 17 à 35) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la

profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.

- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du Conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

**Patrick Wagner**  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

**Mégane Vallat**  
Experte-réviseuse agréée

Neuchâtel, le 7 mai 2026



*Dans les méandres de l'un des quatre ponts de Montbovon.*

# IMPRESSUM

Edition et conception:

Département Communication et relations publiques TPF

Réalisation graphique: Parallèle

Relecture et correction: korrektor24

Traduction: Trad8 Sàrl

Photographies: Jo Bersier

Impression: media f Fribourg, mai 2026

## **TRANSPORTS PUBLICS FRIBOURGEOIS HOLDING (TPF) SA**

Rte du Vieux-Canal 6

1762 Givisiez

[communication@tpf.ch](mailto:communication@tpf.ch) - +41 26 351 02 00 - [tpf.ch](http://tpf.ch)

DÉVELOPPONS ENSEMBLE NOTRE MOBILITÉ